



COMITE DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°20

Réunion du : Mercredi 1^{er} avril 2020 à 16h00

Présidence : M. Éric BORGHINI

Présents : M. Roger ANTONELLI, Gérard CAPELLO, Vincent CASERTA, Edouard DELAMOTTE, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mme Véronique LAINÉ, MM. Noël MANNINO, Alexis MENJAUD, Mathieu SAVY

Excusés : M. Paul AUDAN

Assistent : M. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Compte tenu du contexte actuel, le Président a décidé de convoquer tous les mercredi après-midi, un Bureau Exécutif exceptionnel, élargi aux Présidents de District afin d'évoquer la situation. La réunion se déroule par visioconférence.

I- INFORMATIONS DU PRESIDENT

A la suite du décès de Pape DIOUF, ancien Président emblématique de l'Olympique de Marseille, le Président et les Membres du Bureau Exécutif adressent, avec une immense tristesse, leurs plus sincères condoléances à sa famille et ses proches ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette disparition.

II- REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUE DU 1^{ER} AVRIL 2020

Le Président informe qu'il a participé le matin-même à la conférence téléphonique hebdomadaire des Présidents de Ligue. Il fait une synthèse des principaux points évoqués :

✓ Sur les élections :

Il indique qu'il a été rappelé que la Loi ne permet pas à la FFF de décaler ses élections au-delà de mars 2021 (4 ans).

Le COMEX prévu ce vendredi 03 avril définira le nouveau calendrier électoral.

✓ Sur les Compétitions

Le Président informe que le Bureau Exécutif de la Ligue a commencé à examiner toutes les hypothèses en fonction de la décision qui sera prise par la FFF mi-avril sur la poursuite ou l'arrêt définitifs des championnats.

✓ **Sur la DNCG :**

Le Président indique qu'il a été demandé une bienveillance pour l'étude des situations.

Un calendrier décalé sera proposé aux clubs pour les documents à fournir.

Il sera recommandé que si le déficit est dû à la crise, la commission devra en tenir compte.

✓ **Fonds de solidarité :**

Le Président rappelle qu'il a été annoncé par le Président de la FFF, Noël LE GRAET, la mise en place d'un fonds de solidarité du football.

Il précise qu'un groupe de travail a été constitué à cet effet au sein de la LFA avec Mme Marie-Christine TERRONI, MM. NOLORGUES, GUYOT DE CAILA et les Présidents des 3 collèges (MM. Michel GENDRE, Didier ANSELME et Pierrick BERNARD-HERVE).

Ce fonds sera abondé par la FFF et par les Ligues et Districts en fonction des capacités de chacun.

Le Président souligne qu'afin d'étudier les capacités financières de la Ligue Méditerranée, il a été lancé une analyse des manifestations et actions annulées de la Ligue afin de faire une estimation des dépenses qui ne seront pas engagées et pourraient ainsi être utilisées au bénéfice des clubs, mais aussi celles qui ont déjà été engagées et qui sont donc « perdues ».

Il est également étudié l'incidence financière d'une potentielle absence de reprise des Championnats (amendes disciplinaires, frais des délégués de Jeunes, etc.).

Le Président invite les Districts à faire cette même analyse.

✓ **Autres infos diverses :**

Le Président informe que l'Assemblée Fédérale du mois de juin est annulée ainsi que les matchs internationaux du mois de juin.

III - IMPACT FINANCIER : RETOUR SUR LE RECENSEMENT DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le Président informe que suite au formulaire de déclaration des manifestations sportives annulées ou reportées adressé aux 600 clubs affiliés, il a été recensé :

- 169 clubs déclarants
- 386 manifestations
- 298 237 € de dépenses déjà engagées
- 1 315 280 euros de bénéfices nets réalisés sur ces événements la saison passée

Le Président indique que ce tableau a été envoyé aux services de la Région Sud et qu'il sera transmis aux membres du B.E et aux Présidents de District.

Au-delà des manifestations sportives, Le Président informe que l'attention a été attirée auprès du Service des Sports de la Région sur les inquiétudes communiquées par les clubs lors des échanges téléphoniques :

- Subventions municipales : crainte sur les versements suite au report du 2nd tour et à l'impossibilité pour les nouveaux conseils municipaux de se mettre en place ;
- Partenariats/mécénats : l'impact de la crise sanitaire sur l'économie conduit déjà de nombreux sponsors et mécènes à se désengager. Il s'agit aujourd'hui d'une source de financement de plus en plus importante pour nos clubs.

V- IMPACT SUR LE STATUT DE L'ARBITRAGE

Le Président et Pierre GUIBERT informent que la crise liée au COVID 19 aura peu d'impact sur le statut de l'arbitrage puisque les clubs, pour être en règle avec le statut de l'arbitrage la saison prochaine, devaient inscrire leurs nouveaux arbitres à la formation théorique avant le 31 janvier 2020 et que par ailleurs et surtout le texte prévoit des mesures d'allègement en cas de non-désignation avant la fin de la saison.

IV- ANIMATION DE LA COMMUNAUTE DES LICENCIES DE LA LIGUE MEDITERRANEE

Le Président indique que le Tournoi e-foot a été lancé avec 512 participants et que le premier quiz interactif lancé lundi a réuni plus de 100 joueurs. Un nouveau quiz sera proposé chaque lundi, mercredi et vendredi à 17h00.

CONCLUSION :

Le Président rappelle que la prochaine réunion hebdomadaire par visio se tiendra le mercredi 8 avril.

Noël MANNINO
Secrétaire Général